



ARRETE N° ARR 26.079/K

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE PROVISOIRE
CONSENTIE A MADAME VALERIE RAGOT, PREMIERE
ADJOINTE POUR LA PERIODE DU 24 AU 26 FEVRIER 2026
INCLUS - ABROGE L'ARRETE N°26.031/K**

Le Maire de BRUNOY,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-17 et 13,

VU le procès-verbal de l'élection du Conseil municipal en date du 27 mai 2020,

VU la délibération n°20.06/K du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant élection du Maire,

VU la délibération n°20.08/K du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant désignation par voie d'élection au rang des Adjointes au Maire,

VU la délibération n°20.09/K du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire,

VU l'arrêté municipal n°20.133/K en date du 4 juin 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Valérie RAGOT, Première Adjointe, chargée de l'Aménagement Urbain, de la Gestion des Bâtiments et de la Mobilité,

VU l'arrêté n°26.031/K du 20 janvier 2026 portant délégation de signature provisoire consentie à Madame RAGOT pour la période du 24 février 2026 au 1^{er} mars 2026 inclus,

CONSIDERANT les modifications de congés de Monsieur Bruno GALLIER, Maire de Brunoy pour la période du 24 au 26 février 2026 inclus,

CONSIDERANT la disponibilité de Madame Valérie RAGOT, Première Adjointe au Maire, pour la période du 24 février 2026 au 26 février 2026 inclus,

ARRETE N° ARR 26.079/K

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE PROVISOIRE
CONSENTIE A MADAME VALERIE RAGOT, PREMIERE
ADJOINTE POUR LA PERIODE DU 24 AU 26 FEVRIER 2026
INCLUS - ABROGE L'ARRETE N°26.031/K**

ARRETE

ARTICLE 1 : **ABROGE** l'arrêté n°26.031 du 20 janvier 2026, susvisé,

ARTICLE 2 : Madame Valérie RAGOT, Première Adjointe au Maire, chargée de l'Aménagement Urbain, de la Gestion des Bâtiments, et de la Mobilité, reçoit délégation de signature provisoire pour l'ensemble de la correspondance de la Commune, y compris celle ayant un caractère financier et/ou décisionnaire (bordereaux de mandats de paiement et de titres de recettes, secours d'urgence, les mandats, les bordereaux de paie et de charges, etc...), ainsi que tous documents contractuels (contrats, conventions, marchés, etc...) **pour la période du 24 au 26 février 2026 inclus.**

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Brunoy est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et affiché sur site ou sur les panneaux municipaux installés à cet effet. Une copie sera adressée au service Communication de la ville de BRUNOY.

ARRETE N° ARR 26.079/K

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE PROVISOIRE
CONSENTIE A MADAME VALERIE RAGOT, PREMIERE
ADJOINTE POUR LA PERIODE DU 24 AU 26 FEVRIER 2026
INCLUS - ABROGE L'ARRETE N°26.031/K

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Madame la Préfète de l'arrondissement d'Evry,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy,
- L'intéressée.

Fait à Brunoy, le 20 février 2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Notifié le : 21/02/2026...

Signature spécimen

Madame Valerie RAGOT

Acte publié sur le site de la Ville le :

Acte publié sur le site de la Ville le :

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté
Numéro attribué à l'acte : ARR 26.079/K

Objet de l'acte : PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE PROVISoire CONSENTIE A MADAME VALERIE RAGOT, PREMIERE ADJOINTE POUR LA PERIODE DU 24 AU 26 FEVRIER 2026 INCLUS - ABROGE L'ARRETE N° 26.031/K
Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 5 - Delegation de signature
Transaction Préfecture : 091-219101144-20260220-BRU_AR_25630_1-AR
Date de l'acte : 20/02/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_25630_1

Date de réception en Préfecture : 23 février 2026